

Système d'Information Environnemental Partagé (SEIS)

Mécanisme de soutien (PEV-SEIS-Sud)

Examen de progrès de mise en œuvre de SEIS- Fiche d'information-Tunisie

La Tunisie a fait des progrès dans la mise en place du SEIS, grâce à la mise en œuvre des trois piliers du SEIS: contenu, infrastructure et coopération. La Tunisie collabore au processus de mise en place d'un mécanisme d'examen et de rapport régulier dans la région méditerranéenne pour une prise de décision plus efficace. Les points focaux nationaux et les experts thématiques participent activement à différentes réunions organisées par l'Agence européenne pour l'environnement.

La Tunisie coopère étroitement avec l'Agence européenne pour l'environnement et le PNUE PAM, qui aide les pays du voisinage à mettre en place SEIS et un système de rapportage régulier pour mesurer les efforts des pays vers une Méditerranée saine. Le présent document donne un aperçu de l'état de la mise en œuvre du SEIS en Tunisie, propose des recommandations sur la manière de remédier aux lacunes dans les données, en particulier en vue de produire de futures évaluations thématiques intégrées, et identifie les domaines de coopération au-delà de 2020.

ON NE GERE BIEN QUE CE QUE L'ON MESURE



Édité par Sabah Nait, Agence Autrichienne de l'Environnement

Messages clefs

Contenu

La Tunisie a fait des efforts pour produire régulièrement des indicateurs H2020-SEIS. Certains des indicateurs sont utilisés dans la compilation du rapport national sur l'état de l'environnement (RNEE). Plusieurs rapports nationaux RNEE ont été produits depuis 1993. Toutefois, plusieurs éditions de ces rapports ne sont pas partagées en ligne.

Infrastructure

Les problèmes d'accessibilité à l'information environnementale sont étroitement liés à l'absence de système d'information partagé au niveau national. Les informations et données environnementales sont dispersées entre différentes institutions sans mécanisme clair d'échange régulier.

Coopération

L'Observatoire Tunisien de l'Environnement et Développement durable a déployé de nombreux efforts pour mieux coordonner les flux d'informations entre les parties prenantes et se conformer aux obligations de rapportage dans le cadre de l'initiative H2020. La constitution d'une équipe nationale pour travailler sur un ensemble d'indicateurs sélectionné a été la première étape vers la mise en œuvre du SEIS.



European Environment Agency



Gestion des informations environnementales

Thématique pertinente pour H2020

Organisations chargées du suivi de la collecte, de la production, de la gestion et du partage des données et informations environnementales	<p>Ministère de l'Environnement : législateur (politiques pour la protection de l'environnement)</p> <p>L'Institut National de la Statistique information sur la population</p> <p>Office national de l'assainissement (ONAS) : données sur l'assainissement</p> <p>L'Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable (OTEDD), collecte d'information sur l'environnement et élaboration de rapport sur l'état de l'environnement</p> <p>Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) : données sur la qualité des eaux transitionnelles, données sur les rejets, données sur le contrôle des activités polluantes</p> <p>Agence Nationale de Gestion des Déchets : données sur les déchets dangereux et municipaux</p> <p>Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) : données sur les nutriments NO₂, NO₃, P, S, pH</p> <p>Direction d'Hygiène des Milieux et Protection de l'Environnement : données sur la qualité des eaux de baignade</p>
Accessibilité et disponibilité des informations, données et indicateurs environnementaux	<p>OÙ : http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/annuaire-2016%20avec%20lien_1.pdf</p> <p>Quels formats : rapport et tableaux pas de graphs</p> <p>Langue English Arabic</p>
Indicateurs environnementaux utilisés	<p>Rapports sur l'Etat de l'Environnement (carte, tableaux et graphs)</p> <p>Le dernier publié est celui de 2012-2013 (http://www.environnement.gov.tn/index.php/fr/indicateurs-et-reporting/etats-de-l-environnement-national-et-regional) d'autres rapports produits pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 mais pas accessibles en ligne. Pour le tableau ci-dessus le RNEE 2017 a été utilisé</p>

Contenu et infrastructure

Le défi consiste à fournir un aperçu clair pour évaluer l'état du milieu marin sur la base des informations générées aux niveaux local et national dans tous les pays de l'IEV. Cela nécessite la production et la gestion de flux réguliers d'informations et de données et signifie que toutes les données sur l'état de l'environnement qui sont collectées, traitées et rapportées doivent être accessibles et diffusées pour informer les différents groupes d'utilisateurs, y compris les autorités publiques et le grand public, mais également accessible pour remplir l'obligation de rapportage. En termes de contenu, et afin d'évaluer, le degré d'appropriation et de mise en œuvre des indicateurs H2020 et des principes SEIS tels que l'accessibilité et la disponibilité des données, les sites Internet des institutions publiques tunisiennes ont été examinés. La Tunisie a produit plusieurs rapports sur l'état de l'environnement. Les RNEE ont été analysés.

Le tableau suivant donne un aperçu des indicateurs SEIS-H2020 utilisés au niveau national pour la production du rapport sur l'état de l'environnement évaluation nationale SEIS-H2020 et indicateurs/ données rapportés à la plateforme INFOMAP dans le cadre des obligations de rapportage dans le cadre de l'initiative H2020.

A - Accessibilité des ensembles de données: en ligne, dans des rapports (RNEE ou rapports sur les tendances des données d'indicateurs). Accessible **smiley vert**, partiellement accessible **smiley orange** Si non accessible **smiley rouge**

R - Indication de l'autorité responsable de la production d'indicateur (source): l'organisation responsable est indiquée; **smiley vert** - si pas indiquée **smiley rouge**.

T – l'année de mise à jour: **smiley vert** - si la date est mise à jour des jeux de données de 2017 si la date n'est pas indiquée **smiley rouge**

V - Disponibilité des graphiques, diagrammes, cartes: **smiley vert** - disponible, - non disponible **smiley rouge**

InfoMAP - indication si les données pour l'évaluation ont été fournies à l'aide d'InfoMAP: si oui **smiley vert**, si partiellement **Smiley orange**, sinon **smiley rouge**

Evaluation nationale: si produit **smiley vert** sinon **smiley rouge**



INDICATEURS	A RNEE 2017	R	T	V	Rapportage INFOMAp	Evaluation nationale	commentaire
1.1 production de déchets municipaux							Le rapport sur l'état de l'environnement 2017 mentionne la production par habitant et décrit la situation du gisement déchets mais ne présente pas de série temporelle
1.a Composition des déchets municipaux							Le RNEE 2017 utilise l'indicateur intitulé composition de déchets ménagers
1.b production de déchets plastique par habitant							Dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017 pas d'indicateur sur la production de déchets plastiques. L'évaluation nationale décrit un peu la situation de la production du plastique, mais pas de série temporelle
1.C % de la population vivant dans les zones côtières							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017 Données population au niveau nationale a été utilisé pour la réalisation de l'évaluation nationale +estimation de la population dans la zone tampon 100 km dans l'évaluation nationale
1.D % de touristes dans les zones côtières / population dans les zones côtières							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement





















European Environment Agency



							2017, il a été calculé et utilisé dans l'évaluation nationale
2 a.1 Collecte des déchets							Information disponible dans RNEEDD2017 sur la base d'estimations
d2.a 2 Déchets par secteur formelle							Pas d'information dans le rapport RNEE 2017
D2b Contrôle environnemental							Cet indicateur est utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017, chapitre mécanismes de lutte contre la pollution
D2c valorisation des déchets							Cet indicateur n'est pas explicitement utilisé RNEE 2017 Quelques informations sont éparpillées dans le Chapitre « Traitement des Déchets... »



Water

INDICATORS	A (RNEE 2017)	R	T	V	INFOMAp	Evaluation nationale	Commentaires
3.1.1 Part de la population - totale, urbaine, rurale, ayant accès à un assainissement amélioré							Pas d'information dans le RNEE 2017. Mais information utilisé dans le rapport d'évaluation nationale .
3.1.2 Part de la population dans le bassin versant / hydrologique de la zone côtière ayant accès à un système d'assainissement amélioré (ISS)							Pas d'information dans le RNEE 2017. Mais information utilisé dans le rapport d'évaluation nationale (plus descriptif avec quelques pourcentages)
3.2.1 Proportion de la population nationale utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (SMSS)							Pas d'information dans le RNEE 2017. Mais information utilisé dans le rapport d'évaluation nationale (plus descriptif avec quelques pourcentages)
3.2.2 Proportion de la population du bassin							Cette indicateur n'est pas produit au niveau national



European Environment Agency



versant / hydrologique de la zone côtière utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité							
4.1.1 Eaux usées municipales collectées et eaux usées traitées au niveau national							<p>Le rapport national sur l'état de l'environnement indique les eaux collectées pour l'année 2017, et une série de données pour les quantités collectées</p> <p>Rejets d'eaux usées par type d'assainissement (Rapport INS- http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/annuaire-2016%20avec%20lien_1.pdf)</p>
4.1.2 Eaux usées municipales collectées et eaux usées traitées par captage / bassin hydrologique de la zone côtière							Cet indicateur est utilisé dans le RNEE 2017
4.2 Utilisation directe des eaux usées municipales traitées au niveau national							<p>RNEE 2017 l'indicateur Quantité d'eau usées traitées utilisé dans le secteur de l'agriculture.</p> <p>Le rapport mentionne aussi un accord signé avec l'industrie du phosphate (consommatrice de quantité importante d'eau) pour une utilisation d'eau usées dans le future</p>
4.3 Rejet de nutritifs des effluents municipaux par bassin versant / bassin hydrologique de la zone côtière							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017



5.1.1 Concentration de nutriments dans les eaux de transition, côtières et marines (stations)							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017
5.1.2 Concentration de nutriments dans les eaux de transition, côtières et marines (paramètres)							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017
5.2 Qualité des eaux de baignades							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017- Le rapport mentionne la répartition des eaux de baignade selon les normes de l'OMS en pourcentage

Industrial emissions

INDICATORS	A (RNEE-2017)	R	T	V	INFOMAp	Évaluation nationale	Commentaires
6.1.1 Charge totale de DBO déchargée des installations industrielles vers le milieu marin méditerranéen							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017. Il est utilisé dans l'évaluation nationale Rejets en termes de DBO est publié sur le site de l'INS (source d'information ONAS)
6.1.2 Charge totale d'azote rejetée par des installations							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017. Il est actualisé en fonction des



industrielles dans le milieu marin méditerranéen							cycles BBN et utilisé dans n'évaluation nationale
6.1.3 Charge totale de phosphore rejetée par des installations industrielles dans le milieu marin méditerranéen							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017. Il est actualisé à l'occasion de mise à jour de BBN et utilisé dans l'évaluation nationale
6.2.1 Charge totale de métaux lourds rejetée par les installations industrielles dans le milieu marin méditerranéen							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017.
6.2.2 Charge de furannes et de dioxines rejetée par les installations industrielles dans le milieu marin méditerranéen							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017
6.2.3 Charge d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) rejetée par les installations industrielles en milieu marin méditerranéen							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017
6.2.4 Charge de composés organiques volatils (COV) rejetée par les installations industrielles dans le milieu marin méditerranéen							Cet indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement 2017



<p>6.3.1 Quantité totale de déchets dangereux générés par les installations industrielles</p>							<p>Dans le rapport RNEE il y a une description sur les déchets dangereux, pas de séries temporelles et pas de graphs</p>
<p>6.3.2 Quantité de déchets industriels dangereux éliminés de manière écologique par rapport à la quantité totale de déchets dangereux générés par les installations industrielles</p>							<p>Cette indicateur n'est pas utilisé dans le rapport sur l'état de l'environnement. Il est utilisé dans l'évaluation nationale</p>
<p>6.4.1 Nombre d'installations industrielles rapportant périodiquement les charges de polluants rejetés dans les milieux marin et côtier par rapport au nombre total d'installations industrielles</p>							<p>Cette indicateur n'est pas utilisé dans le rapport RNEE 2017 et n'est pas disponible à l'échelle nationale.</p>
<p>6.4.2 Nombre d'inspections environnementales effectuées par les autorités chargées de l'application de la loi au cours desquelles des installations industrielles se sont avérées enfreintes aux lois et règlements par rapport au nombre total</p>							<p>Le rapport sur l'état de l'environnement présente le nombre d'inspections et infractions (2010, 2011, 2015-2017), avec graph.</p>



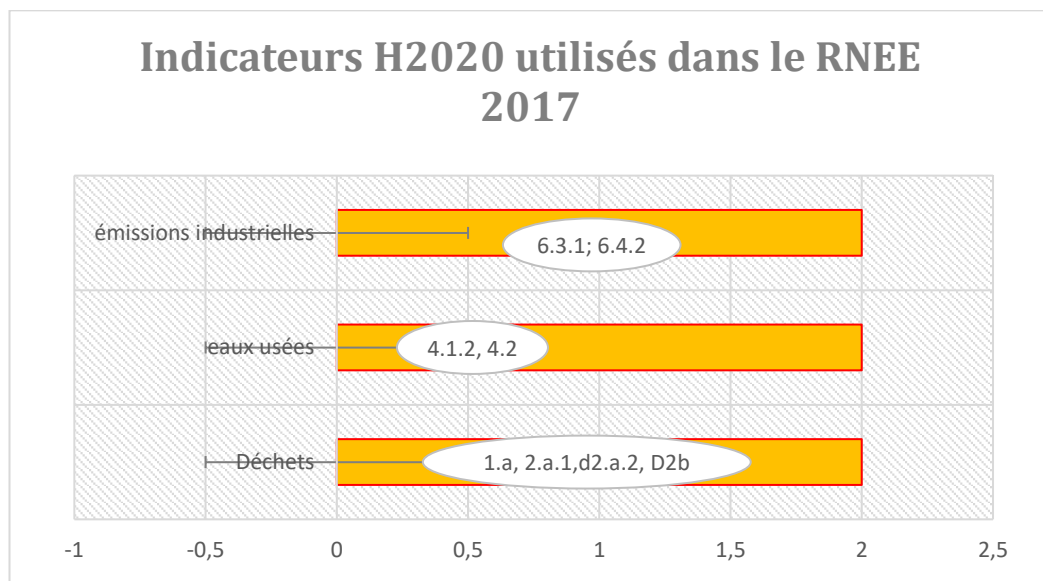
6.4.3 Nombre de points chauds éliminés identifiés dans les PAN mis à jour par rapport aux données de référence de 2001 et 2015



Cette indicateur n'est pas utilisé au niveau national 2017. Il a été produit par le programme MEDPOL dans le cadre de la mise à jour du PAN et utilisé dans l'évaluation nationale



H2020 indicateurs dans la compilation du rapport sur l'état de l'environnement 2017



Utilisation des indicateurs SEIS-H2020 dans les rapports statistiques





Données	Lien	Indicateurs SEIS-H2020
Ménages raccordés aux réseaux d'assainissement Population raccordée à assainissement et épuration	http://www.ins.tn/	3.1.1
Rejets en termes de DBO est publié sur le site de l'INS (source d'information ONAS)	http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/annuaire-2016%20avec%20lien_1.pdf Arabic English	6.1.1




European Environment Agency



Utilisation potentielle des indicateurs H2020 pour le suivi des ODD

SDG	<i>Objectifs de développement durable</i>	<i>Indicateurs SEIS-H2020</i>
	<p>6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès à un assainissement et une hygiène adéquats et équitables pour tous et mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation de vulnérabilité</p> <p>6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant les déversements et en minimisant les rejets de produits chimiques et de matériaux dangereux, en réduisant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement le recyclage et la réutilisation sans danger dans le monde</p> <p>6.4 D'ici à 2030, accroître considérablement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs et garantir des prélèvements et un approvisionnement durables en eau douce pour faire face à la pénurie d'eau et réduire considérablement le nombre de personnes souffrant de pénurie d'eau</p> <p>6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris par le biais de la coopération transfrontalière, le cas échéant</p>	<p>3.1.1, 3.1.2, 3.2.1, 3.2.2</p>
	<p>14.1 D'ici 2025, prévenir et réduire significativement les pollutions marines de toutes natures, en particulier d'origine terrestre</p> <p>14.2 D'ici 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers pour éviter des impacts négatifs importants, notamment en renforçant leur résilience, et prendre des mesures pour leur restauration afin de parvenir à des océans sains et productifs</p>	<p>Tous les indicateurs SEIS-H2020</p>
	<p>11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif par habitant des villes, notamment en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion des déchets municipaux et autres</p>	<p>1.1, 1.a, 1.b, 2.a.1, 2.a.2, d.2.b, 6.3.1, 6.3.2</p>
	<p>12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation efficace des ressources naturelles</p> <p>12.4 D'ici 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux cadres internationaux convenus, et réduire considérablement leur rejet dans l'air, l'eau et le sol afin de minimiser leurs effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement</p> <p>12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets</p>	<p>1.1, D2b, 4.1.1, 4.1.2, 4.2</p>











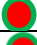












	grâce à la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation Gestion des déchets	
	9.4 D'ici à 2030, moderniser les infrastructures et moderniser les industries pour les rendre durables, avec une utilisation plus efficace des ressources et une plus grande adoption de technologies et de procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, tous les pays prenant des mesures en fonction de leurs capacités respectives	<i>Lien avec types de traitements</i>

Systemes d'information existants et mise en œuvre des principes SEIS Infrastructure nationale

Déchets : Il n'existe pas de système d'information sur les déchets. La quasi-totalité des informations disponibles est issue d'études ponctuelles et estimations ; où les valeurs des données n'ont pas été mesurées, mais estimées, moyennant l'application de ratios techniques à des données de base.

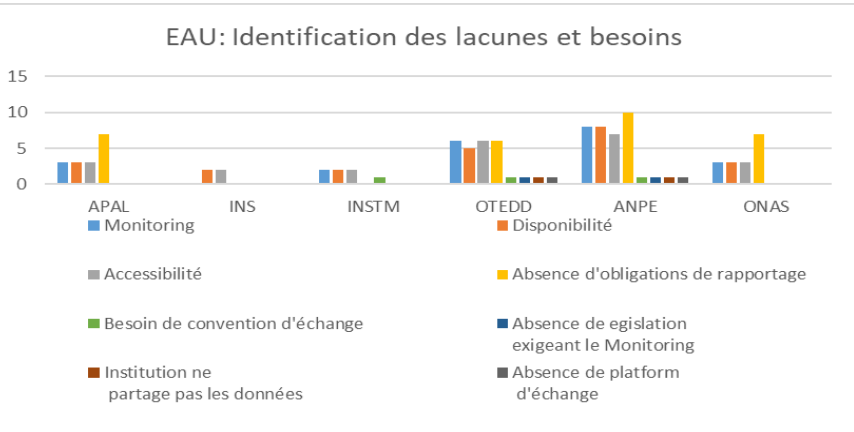
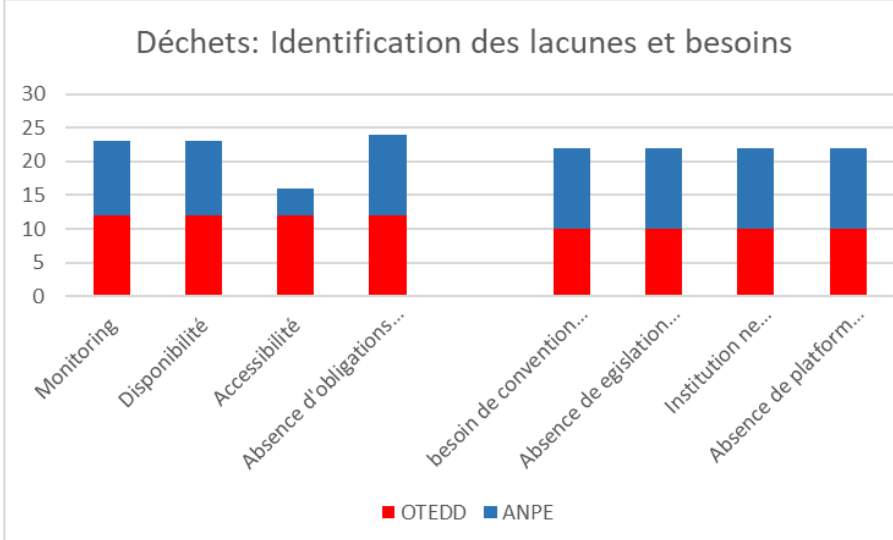
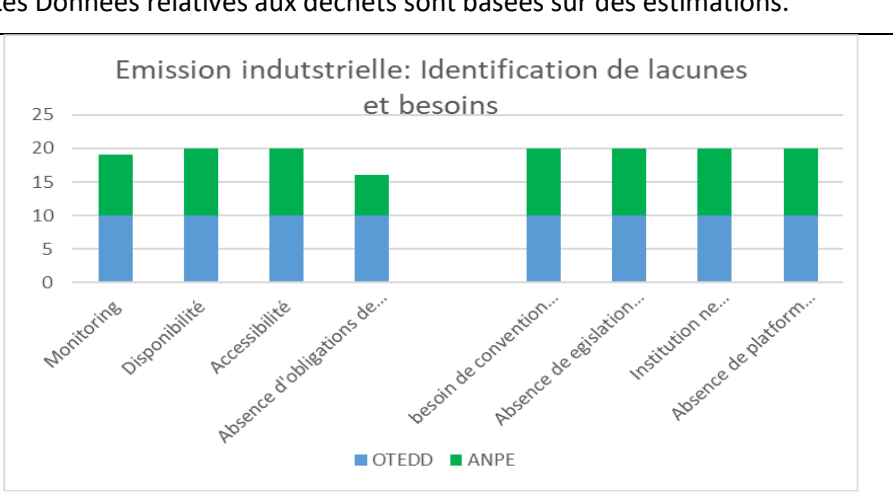
Dans le cas où des mesures ont pu être effectuées, l'échantillonnage n'a pas toujours été représentatif ; néanmoins, le niveau d'approximation des chiffres avancés reste acceptable.

Il n'existe pas encore de système d'information sur l'eau ni sur les émissions industrielles et pas de Platform d'échange partagé.

Principes SEIS	déchets	Emission industrielles	Eaux usées
Géré au plus près de sa source			
Collecté une fois et partagé avec d'autres à de nombreuses fins			
Facilement disponible pour remplir facilement les obligations de rapportage			
Facilement accessible à tous les utilisateurs			
Accessible pour permettre des comparaisons à l'échelle géographique appropriée et la participation citoyenne			
Entièrement accessible au grand public au niveau national dans la ou les langues nationales concernées			
Pris en charge par des normes communes de logiciels ouverts gratuits			



Lacunes et recommandations

Lacunes	Recommandations
<p>EAU: Identification des lacunes et besoins</p>  <p>Les données sont éparpillées et difficile à collecter. Un effort colossal pour renseigner les indicateurs. Les données relatives à l'accès à l'assainissement sont produites à l'occasion des enquêtes/recensements.</p>	<p>Continuer et œuvrer à la stabilisation des flux de données pour renseigner les indicateur SEIS-H2020 et répondre aux obligations de rapportage dans le cadre de l'initiative H2020.</p> <p>Mise en place d'un Système d'information environnementale intégrée et stable (flux de données régulier) pour répondre aux besoins nationaux et internationaux, d'un outil efficace de contrôle et de validation des mesures de politique environnementale mise en œuvre. L'autorité chargée de la diffusion de l'information environnementale sera l'Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement Durable ;</p>
<p>Déchets: Identification des lacunes et besoins</p>  <p>Les Données relatives aux déchets sont basées sur des estimations.</p>	<p>La Mise en place de ce SIEI permettra à l'OTEDD l'analyse de la situation environnementale du pays et son évaluation en se basant sur des données fiables et actualisées, afin de proposer des orientations pour résoudre les problématiques à l'échelle nationale ;</p>
<p>Emission indutstrielle: Identification de lacunes et besoins</p>  <p>Les données sur les Emissions industrielles sont produites à l'occasion de mise à jour de BBN.</p>	<p>Le nouveau Système d'Information Environnementale intégré facilitera l'accessibilité des différents acteurs aux informations environnementales pour assurer des missions de suivi-évaluation, de planification et de prise de décision ;</p>



Absence de texte réglementaire pour la mise en place d'un système d'information	<i>Développer une loi sur le SIEI et élaborer une législation supplémentaire qui réglementerait le flux de données en termes sectoriels, telles que les données de GES, les déchets, les investissements environnementaux ainsi que le PRTR</i>
Absence de surveillance environnementales	<i>Investir dans les infrastructures de surveillance environnementale, telle que l'eau, les déchets et les émissions industrielles ;</i>
Absence de système d'information sur les déchets	<i>Appuyer ANGED dans la mise en œuvre d'un système d'information sur les déchets</i>

Le document a été partagé avec les homologues nationaux, qui ont fourni leurs commentaires et leur approbation

Sources: pour mesurer les progrès dans l'appropriation des méthodologies et des principes du SEIS, le rapport sur l'état de l'environnement 2017, le rapport statistique 2015 et l'évaluation nationale réalisée dans le cadre du projet SEIS.

Clause de non-responsabilité: Cette publication a été produite avec l'aide de l'Union européenne dans le cadre du <projet de mécanisme de soutien ENI SEIS sud>. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Sabah Nait, contractant de l'Agence Autrichienne de l'Environnement » et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ».

